

<b>Extrait du registre des délibérations</b>		
<b>Délibération – Comité syndical du 24 juin 2025</b>		
<p><b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b></p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 15</p> <p>VOTANTS : 17</p> <p>QUORUM ADMIN GAL : 11</p>	<p><b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, PATRICE CHIROUZE, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, FRANCK PACCARD, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME.</p> <p><b>EXCUSES :</b> FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, SEBASTIEN VIOLI, CATHERINE PICQUE, FRANÇOIS RIEU, CLAUDE REVIL-BAUDARD, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, PIERRETTE MORAND, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI</p> <p><b>POUVOIRS :</b> FRANÇOIS RIEU AYANT DONNE POUVOIR A BERENICE LACOMBE-SPADOTTO CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A JEAN-MICHEL DEROBERT</p> <p><b>ABSENTS :</b> FREDERIQUE DUC</p>	<p><b>VOTES :</b></p> <p>POUR : 17</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENCES : 0</p>
<p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> 17/06/25</p>		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO  
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO  
Délibération n°25-42

**Objet : Animation - demande de subvention – Diagnostic territorial ressource en eau**

**Considérant** la volonté du SMBVA et de la CA ARLYSÈRE de mettre en place une démarche territoriale de diagnostic et d'actions en faveur du partage des ressources en eau s'inscrivant dans un cadre d'adaptation face au changement climatique et de prise en compte des objectifs nationaux du Plan Eau, fixant l'objectif de 10% du volume d'eau prélevé pour 2030.

**Considérant** le recrutement d'une chargée d'étude à compter d'octobre 2024 afin d'animer ce projet territorial ressources en eau,

**Considérant** la réunion du COPIL du 19 juin 2025, donnant les orientations de la démarche territoriale,

Il est proposé d'engager une étude afin de construire le diagnostic territorial de la ressource en eau du territoire. Cette étude doit permettre :

- **phase 1 : diagnostic des prélèvements** : établir une synthèse des différents usages par sous bassins, identifier les perspectives de développements et projets liés à la ressource, identifier les zones de tensions actuelles et dans la perspective d'évolution climatique.
- **phase 2 : diagnostic des ressources** : caractérisation des ressources du territoire,
- **phase 3 : propositions d'actions** : actions d'amélioration des connaissances (ressources), actions de sobriété par usages, bilan des projets liés aux ressources à moyens et long terme.

